

Québec alloue 52,5 millions de dollars pour le développement des croisières internationales sur le Saint-Laurent

Québec, le 8 mai 2008. – Le ministre du Tourisme et ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Raymond Bachand, a procédé aujourd'hui au dévoilement de la [Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le Saint-Laurent](#). Le ministre Bachand a fait cette importante annonce avec le ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, et était également accompagné du président-directeur général de l'Administration portuaire de Québec, monsieur Ross Gaudreault, et de la vice-présidente de l'Association des croisières du Saint-Laurent (ACSL), madame Priscilla Nemy.

Cette stratégie, attendue de l'industrie touristique, est axée sur le partenariat et poursuit deux objectifs soit augmenter les recettes touristiques du Québec ainsi que diversifier et stimuler l'économie des régions par la création ou la consolidation d'entreprises associées à l'accueil de nouvelles clientèles internationales. Elle fait suite aux consultations menées auprès des principaux partenaires concernés par les croisières internationales, notamment les ministères et organismes fédéraux et provinciaux, les autorités municipales et portuaires ainsi que les intervenants touristiques dont l'ACSL.

« Pour le Québec, développer des escales de calibre mondial le long du Saint-Laurent et à Saguenay, c'est créer de la richesse par l'injection d'argent neuf dans l'économie », a déclaré le ministre Bachand. « La Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le Saint-Laurent nous permettra d'augmenter notamment le nombre de visiteurs américains, une clientèle touristique prioritaire pour le Québec », a ajouté le ministre.

Les escales proposées dans la stratégie sont celles qui présentent le meilleur potentiel, qui bénéficient de l'appui du milieu et qui ont initié à ce jour une démarche ou élaboré des projets. Saguenay, Sept-Îles, Baie-Comeau, Gaspé, Havre-Saint-Pierre et les Îles-de-la-Madeleine répondent à ces critères.

Le développement de ces nouvelles escales, en aval de Québec, profitera aux régions côtières de l'est du Québec à la recherche d'activités de reconversion économique. À court terme, l'impact positif le plus tangible résultera des dépenses effectuées par les compagnies, les passagers et les membres d'équipage lors des escales. De nombreux emplois pourraient être créés ou maintenus et des occasions d'affaires uniques s'offriront aussi aux entreprises locales.

L'ajout d'escales permettra au Saint-Laurent de se démarquer comme destination de croisières et consolidera, par conséquent, la notoriété de la Capitale-Nationale, tout en préservant celle de la Métropole. Les probabilités que Montréal et Québec deviennent des ports d'attache ou des ports d'embarquement et de débarquement seront, de ce fait, améliorées. Trois-Rivières profitera aussi du développement des croisières sur le Saint-Laurent.



De manière à pourvoir à l'ensemble des besoins d'investissements d'ici cinq ans et à hisser rapidement le Québec au rang de destination reconnue, les investissements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie sont évalués à 156 M\$ et devront être assurés par un financement basé sur un partenariat entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les communautés locales. L'apport du gouvernement du Québec à la mise en œuvre de cette stratégie est de 52,5 M\$. Si l'on exclut les 9,8 M\$ déjà investis dans l'aménagement du *quai A.-Lepage* à Saguenay, les sommes à investir au cours des cinq prochaines années pour le Québec sont de l'ordre de 42,7 M\$.

Pour assurer le financement des infrastructures portuaires et touristiques, le ministère du Tourisme prévoit investir un montant de 34,2 M\$ d'argent neuf. Les coûts de formation de la main-d'œuvre, évalués à 2,4 M\$, sont assumés à même les directions régionales du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, tandis que les coûts de promotion internationale, de démarchage et des études liées aux infrastructures portuaires et touristiques totalisant 6,1 M\$ seront financés à même les budgets du ministère du Tourisme et ses crédits réguliers.

« J'ai toujours mentionné que, pour accroître l'utilisation de notre port d'embarquement et débarquement, il fallait aussi développer les ports en aval de Québec. Cette stratégie arrive donc au bon moment pour tout le Saint-Laurent », a précisé monsieur Ross Gaudreault, président-directeur général de l'Administration portuaire de Québec.

La vice-présidente de l'ACSL, madame Priscilla Nemey, s'est quant à elle réjouit des perspectives de développement qu'offre la stratégie pour les six nouvelles escales. « Nous avons grandement besoin de cet outil de développement; nous avons sous-estimé l'engouement pour le Saint-Laurent puisque dès l'an prochain nous aurons déjà doublé la clientèle actuelle et devancé d'une année nos prévisions », a-t-elle déclaré.

Le développement de cette industrie au Québec pourrait générer d'importantes retombées économiques. Selon un scénario projetant une croissance annuelle moyenne de 17 %, le Québec pourrait accueillir en 2014 près de 400 000 passagers-escales lors de quelque 300 escales. Cette croissance pourra générer à terme des dépenses annuelles d'environ 275 millions de dollars et permettra de créer ou de maintenir de nombreux emplois dans toutes les régions impliquées. Pour la période de 2006 à 2014, on escompte des dépenses touristiques globales de 1,4 milliards de dollars.

- 30 -

Source :

Manuela Goya
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement
économique, de l'Innovation et de l'Exportation et
ministre du Tourisme
418 691-5650